Agglomération Lausanne-Morges

Communiqué de presse

La 7ème Conférence d'agglomération Lausanne-Morges s'est déroulée le 16 novembre 2010 à Morges

Cette 7ème Conférence d'agglomération est marquée par un accord sur la mise en œuvre des futurs projets dans le cadre de l'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) et sur une démonstration de l'importance de préserver l'environnement - les parcs, la nature, le paysage - face aux enjeux de l'urbanisation.

Les engagements respectifs sont réitérés

Les représentants des exécutifs communaux du périmètre de l'agglomération, les membres du Comité de pilotage du PALM et les associations régionales ont été réunis dans le cadre de la Conférence d'agglomération afin de réaffirmer la poursuite de la mise en œuvre des projets d'agglomération.

En 2007, la contribution importante des communes et du Canton a permis l'obtention d'un subventionnement conséquent de la part de la Confédération grâce à une politique d'agglomération performante et à un projet de qualité.

Aujourd'hui, les engagements respectifs des partenaires sont réitérés et précisés. Tous ont souscrit, dans le cadre de leurs compétences, à l'exécution des mesures contenues dans « l'Accord sur les prestations » de la Confédération. Cet accord concerne principalement la partie *transport* et *urbanisation* du projet PALM et fait l'objet d'un financement conjoint Confédération, Canton, Communes.

Un « Protocole additionnel», dûment signé par les partenaires du PALM, est venu compléter la « Convention » établie en février 2007 (voir ci-après).

Convention de la mise en œuvre commune du PALM – février 2007:
http://www.lausanne-morges.ch/files/docs_de_reference/palm_convention_220207.pdf

Les enjeux liés à l'éco-bâti

L'expansion rapide de l'urbanisation au détriment du paysage a engendré une réflexion généralisée dans les agglomérations. Aujourd'hui, des solutions existent et la nature et la ville ne sont plus deux univers qui s'opposent.

Les parcs et jardins, la diversité des espaces naturels, le mode de traitement des espaces verts participent à l'attractivité et au dynamisme d'une agglomération. C'est pourquoi, dans le cadre de la Conférence d'agglomération, les pistes destinées à optimiser cette cohabitation sont évoquées.

M. Alain Stuber, de la fondation « Nature & Economie », a présenté les divers enjeux liés à l'urbanisation pour l'environnement (amélioration de la qualité des espaces urbanisés, davantage de nature en ville), pour le paysage (une meilleure intégration des constructions) et socialement (espaces verts pour la détente, les loisirs et le sport).
Cette présentation fait suite à l'Atelier « Parcs, nature et paysage dans l'agglomération Lausanne-Morges » qui a eu lieu plus tôt dans l'après-midi. L'Atelier était destiné aux élus et aux techniciens œuvrant dans les communes.

Agglomération Lausanne-Morges

Morges, le 17 novembre 2010

Renseignements complémentaires :

Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, président du Comité de pilotage du PALM, 021 316 60 10
Gustave Muheim, président de Lausanne Région, 079 341 99 66
Christian Masserey, président de Région Morges, 079 305 39 18
René Spahr, chef de projet PALM, 079 221 80 18